

La fabrique de l'écrivain patrimonial, l'exemple d'Albert Camus

Christiane Chaulet Achour

Albert Camus est un des exemples les plus intéressants d'une patrimonialisation d'écrivain au XX^e siècle. En effet quelles étaient les probabilités qu'un enfant pauvre des quartiers populaires de Belcourt – quartier d'Alger, famille de non-lettrés et, en partie hispanophone, premières marques littéraires dans cette périphérie qu'est la colonie algérienne par rapport au Centre métropolitain donc dans ce « provincialisme » redoublé –, puisse devenir Prix Nobel de littérature en 1957, étape importante, on me l'accordera, d'une consécration qui n'est pas encore patrimonialisation ; étape seulement puisque « la fabrique de l'écrivain patrimonial » est à distinguer, tout en s'appuyant sur elle, de la consécration et de la notoriété. La patrimonialisation est un processus qui se met en place après la mort de l'écrivain et qui évolue selon la vision que les institutions qui la prennent en charge ont de l'œuvre de l'écrivain et de la transmission souhaitée à partir d'un nombre de motifs entraînant un consensus. Processus tout à fait actif pour Albert Camus, comme l'a montré l'effervescence autour du cinquantenaire de sa mort avec les articles, ouvrages, émissions radiophoniques et télévisuelles des spécialistes mais – surtout – des intellectuels médiatiques comme Michel Onfray, Alain Fienkelkraut ou Bernard-Henry Lévy et des médias spécialisées dans la culture.

Cette patrimonialisation ne se fait pas d'un coup de baguette magique : elle s'annonce puis s'efface selon les circonstances de la synergie entre vie d'écrivain et vie de la nation, car la patrimonialisation a à voir avec la culture nationale. Elle se manifeste par des points de non-retour qui, s'ils ne produisent pas leurs effets immédiats, n'en sont pas moins des degrés à franchir sur l'échelle de la reconnaissance nationale. C'est donc cette « montée » pour certains, cette « statufication » un peu mortifère pour d'autres, sur laquelle je souhaite m'interroger aujourd'hui.

Parcours bio-bibliographique : l'œuvre classique et sa visibilité dans le patrimoine littéraire français

Jeune écrivain de la colonie algérienne, Camus est accueilli comme une plume qui compte, dès la publication de *L'Étranger* en 1942. Auparavant il a fait paraître deux œuvres d'essais et nouvelles aux accents lyriques chez l'éditeur Charlot à Alger. Lorsque celui-ci le sollicitera plus tard pour revenir dans cette maison, Camus choisit de rester chez Gallimard, au Centre parisien de l'édition française.

Car, en 1942, *L'Étranger* l'a propulsé au cœur du champ littéraire avec la reconnaissance éditoriale de cette maison d'édition NRF-Gallimard, avec la reconnaissance critique de Sartre d'abord puis de toutes les grandes voix¹ – ou celles qui vont le devenir –, de la critique littéraire dont Roland Barthes, Nathalie Sarraute, etc.

Cette reconnaissance, du côté des humanistes de gauche, se confirme par ses éditoriaux et articles journaliste à *Combat*, de 1944 à 1947 et s'élargit à une échelle nationale.

¹ Notons que la reconnaissance par les « siens », c'est-à-dire ceux d'Algérie, ne compte pas dans cette institutionnalisation de l'écrivain. Emmanuel Roblès, Mouloud Feraoun, Kateb Yacine, Jean Pélégri. L'un des jeunes Algériens de l'époque, Ahmed Taleb Ibrahim, écrit, en 1957, de la prison de Fresnes, dans sa « Lettre ouverte à Albert Camus » : « Si vous n'étiez pas certes notre maître à penser, du moins représentiez-vous notre modèle d'écriture. La beauté de la langue nous émouvait d'autant plus que nous vous considérions comme l'un des nôtres. Nous étions, de surcroît, fiers que ce fils de l'Algérie eût atteint, solitaire, le rocher du succès. » *Lettres de prison, 1957-1961*, Alger, SNED, 1966, p. 67 à 83. Ecrite à la prison de Fresnes, le 26 août 1959.

Ces aura et notoriété prennent du plomb dans l'aile avec *La Peste* et ses pièces de théâtre et *L'Homme révolté* qui subit une attaque en règle dans *Les Temps modernes*. Mais la lecture du public est toujours favorable et bien souvent aux antipodes des réactions institutionnelles car *La Peste* connaît un succès immédiat². Ce succès est national et international puisqu'on recense aujourd'hui sa traduction en 47 langues³. L'idée d'absurde et celle de perte de repères de l'individu dans l'Histoire sont partagées au moment du second conflit mondial. *La Peste*, bien que se situant à Oran, avance une lecture vers l'Europe et le conflit qui vient de se terminer, faisant de l'Algérie un cadre, un décor sans incidence sur le plaidoyer présenté. Les prises de position et les écrits de Camus la font lire comme une œuvre condamnant le totalitarisme du monde socialiste de l'après-guerre au profit de la démocratie occidentale.

Ainsi, même parmi les commentateurs guidant la lecture du public, Albert Camus est loin de n'avoir que des ennemis et il poursuit son œuvre avec *La Chute* et *L'Exil et le royaume*. Si en 1959-1960, Camus est un écrivain controversé, cela n'atteint pas vraiment sa notoriété qui demeure à la fois stable et en constante progression à l'étranger grâce essentiellement à ses deux premiers romans ; par ailleurs, il reste au centre de polémique dans l'événement qui déchire la nation française, la guerre d'Algérie. C'est donc cet écrivain dont on attend encore beaucoup, qui meurt d'un accident de voiture, le 4 janvier 1960 en revenant de Lourmarin vers Paris. Comme le constate Emmanuel Fraisse dans son article sur l'institutionnalisation de Camus⁴, en 1962, il est devenu une figure centrale de la littérature contemporaine.

J'en prendrai deux exemples qui me semblent œuvrer pour le processus de patrimonialisation qui se met en place après sa mort : le témoignage d'un écrivain étranger, André Brink, et les hommages réunis par la NRF à la mort de l'écrivain.

Choisir le témoignage d'André Brink⁵ n'est pas anodin puisqu'on peut considérer que, d'une certaine façon, il y a parenté entre les deux écrivains, issus de la communauté dominante dans une colonie de peuplement, et s'étant insurgés contre l'inégalité et l'injustice coloniales ; il y a également une même passion du théâtre. Lorsque le jeune étudiant André Brink arrive à Paris en octobre 1959, il arrive dans un Paris de la littérature et de la culture qu'il s'est forgé par ses lectures et qui est devenu sa « patrie ». Après avoir cité Verlaine, Baudelaire, Simenon, Sagan, Anouilh, Gide et Sartre, il cite :

« Et, naturellement, Camus. Qui devint promptement et demeure l'un des phares baudelairiens de mon existence. Je fais plus qu'admirer Camus : je l'aime. Lourmarin fut l'un des pèlerinages les plus émouvants que j'aie jamais faits, plus de vingt ans après avoir découvert *La Peste*. Je m'y suis recueilli devant la simple pierre tombale envahie par le romarin sous l'implacable soleil de Provence. Camus : l'infatigable persistance de Sisyphe, la révolte sans fin, le combat, littéralement jusqu'à la mort, contre l'injustice, contre le mensonge,

² Bernard Alluin, article « La Peste », dans *Dictionnaire Albert Camus*, sous la direction de Jeanyves Guérin, Robert Laffont, collections Bouquins, 2009, p. 669 : « A sa parution, le roman reçut le prix des Critiques et connut immédiatement un très grand succès auprès du public, succès qui ne s'est jamais démenti. »

³ On peut se demander sur quelles pages du roman ou déclarations de l'écrivain, Fabienne Pascaud s'appuie pour écrire : « Car la fable du Prix Nobel de littérature, composée juste après la guerre (1947), renvoie autant à la peste brune nazie qu'au colonialisme mortifère. », « L'être et le néant », *Télérama* n°3216, 31 août 2011, p. 59, à propos de la reprise par Francis Huster de son adaptation théâtrale du roman. Est-ce une manière d'introniser Camus comme le regard de la lucidité sur le colonialisme ? Cf. ma conclusion.

⁴ Emmanuel Fraisse, « Camus et l'école en France : À propos d'une institutionnalisation » dans *Camus et les écritures du XX^e siècle*, collectif, Arras, Artois Presses Université, 2003, pp.283-294.

⁵ Dans l'étape actuelle de patrimonialisation, André Brink s'est exprimé plusieurs fois à propos d'Albert Camus, abordant la question coloniale, ce qu'il ne fait pas dans ses souvenirs de 1959. « Entretien avec André Brink », *Lire*, n°382, février 2010, p. 88 et sq. *Télérama Hors-série Albert Camus*, Janvier 2011, « Albert l'Africain », p. 76 à 79.

contre la non-liberté. Il me procura une carte pour mes explorations de Paris, de la France mais aussi un modèle pour le reste de ma vie⁶. »

L'autre exemple est celui du recueil qui paraît le 1^{er} Mars 1960 : *La Nouvelle Revue Française* publie : « Hommage à Albert Camus » avec 48 textes d'auteurs différents⁷. Les textes prennent des perspectives diverses et pourraient être regroupés entre ceux qui analysent l'œuvre, ceux qui isolent des souvenirs vécus et ceux qui situent Camus dans son temps. Petits cailloux blancs consacrant un écrivain disparu brutalement et préparant la patrimonialisation : l'ouverture écrite par Maurice Blanchot, « nous avons senti combien nous étions heureux d'être ses contemporains » ; le premier article de Brice Parain, « Un héros de notre temps » ; puis Jean Grenier, Gabriel Audisio, Etiemble, Jean Starobinski, William Faulkner, Jean-Paul Weber. Une analyse de ce numéro montrerait, sans conteste, combien l'appréciation précédente d'E. Fraisse est fondée⁸ et on pourrait même en déplacer la date à 1960.

A propos d'une consécration en cinquante ans

Nous avons rappelé combien les critiques les plus en vue ou les plus écoutés avaient accueilli le premier roman avec enthousiasme. Le bastion plus fermé de l'université a été longtemps réticent et l'est encore aujourd'hui, particulièrement pour les deux premiers romans, le consensus se faisant autour de *La Chute*, plébiscité par les universitaires.

Le succès de Camus a d'abord été un succès populaire. Après l'engouement partagé de *L'Étranger* et la notoriété du jeune journaliste de *Combat*, la pérennité du succès des œuvres de Camus a été faite par la lecture du grand public dont les critères n'étaient pas ceux des détenteurs de l'interprétation des textes. D'une certaine façon, elle a rendu l'œuvre incontournable. Aussi, à intervalles réguliers et le cinquantenaire de sa mort en est un exemple éloquent, « on le fait revenir ». On ne fait pas « revenir » tous les écrivains pour les célébrer. On touche du doigt la caractéristique de Camus, écrivain classique et une des premières caractéristiques de cette marche de Camus vers la patrimonialisation : sa qualité d'écrivain consensuel, inscrit dans aucun parti politique – d'autant qu'on met la pédale sourde sur son engagement libertaire, nous y reviendrons –, et où chacun peut trouver de quoi se nourrir dans une palette des « valeurs » humanistes occidentales chez un écrivain qui conjugue sa qualité de « grand témoin », partagée avec d'autres intellectuels de son temps, et sa capacité à faire écho par son style et ses thèmes dans l'imaginaire de quasiment tout un chacun.

Des enquêtes de lecture montreraient cette importance et déjà le nombre de rééditions dans la collection folio est un bon indice de succès pérenne. L'inscription de *L'Étranger* dans les cursus de français langue étrangère a également épaulé la diffusion de l'écrivain hors des frontières nationales. Dans l'université française et la recherche en littérature, on serait étonné de la modestie de la présence de l'écrivain en opposition à la pléthore de mémoires dans les universités étrangères. Si nous revenons au parcours de l'œuvre, nous constatons qu'en dehors de l'université, Camus s'est fait sa place dans l'enseignement secondaire, avec des textes choisis dans les manuels très tôt et des balises précises pour le lire. Il s'est imprimé dans l'esprit de tout scolarisé français comme un écrivain de manuel avec l'Absurde, le soleil, le mythe de la Peste... car, comme l'écrit E. Fraisse :

⁶ André Brink, *Mes Bifurcations – Mémoires*, Arles, Actes Sud, 2010, p. 166. L'écrivain sud-africain revient sur l'importance de Camus à plusieurs reprises dans ses Mémoires.

⁷ Sur 48 auteurs, une seule femme, une Italienne, Gianna Manzini. Un dossier de sept photos accompagne ces textes.

⁸ Cf. l'article, « *Nouvelle Revue Française* » dans *Dictionnaire Albert Camus*, des p. 626 à 628. Le numéro lui-même mérite une analyse détaillée. Certains articles ont été repris dans les Hors-séries dont nous parlons plus loin.

« L'humanisme de Camus a un visage d'homme ; cigarette à la bouche, avec ou sans trench coat, il est beau. Et c'est aussi Achille dans le monde des lettres, une icône que la mort a sauvé de la maladie et de la vieillesse. En dépit de la critique savante, mais grâce au manuel scolaire, il y a dans le regard que les élèves ont été conduits à porter sur Camus quelque chose d'analogue à celui que plusieurs générations ont trouvé, hors de l'univers scolaire, dans les portraits de Gérard Philipe, de James Dean, de "Che" Guevarra ou de Bob Marley⁹. »

Son article comporte de nombreuses informations qui montrent, sans doute possible, combien Camus est devenu rapidement un classique. Pour la « lecture pour tous », il signale l'importance de l'édition de poche qui a « un effet décisif en termes de diffusion et d'autorité » et qui met les romans de Camus aux premiers rangs du panthéon scolaire. Des statistiques montrent que Camus est le plus édité des « grands auteurs » contemporains enseignés dans le cadre scolaire. Il y a eu véritablement élaboration d'« un discours scolaire de masse sur Camus », avec une suprématie de *L'Etranger* et de *La Peste*. Albert Camus a sa place dans le « Lagarde et Michard » du XX^e siècle qui paraît en 1962 avec 16 pages qui lui sont consacrées contre 10 à Sartre et 2 à Beauvoir : il est sûr que les valeurs que l'on peut déduire de l'œuvre camusienne étaient plus compatibles avec la conception des auteurs du manuel que celles de l'œuvre de Sartre. Par ailleurs, une enquête faite sur les listes d'auteurs présentés au baccalauréat de français à la fin des années 1990, montre qu'il arrive en 2^{ème} position des écrivains tous siècles confondus. Le parcours de Camus convient aussi à un certain discours sur la réussite scolaire de la République. (cf. le discours de l'écrivain à la réception du Prix Nobel). Dans l'appréciation de l'institutionnalisation de l'écrivain, il est aussi intéressant de lire l'étude de Jean Pruvost sur « La représentation dictionnaire d'Albert Camus » : il entre, dès 1954 dans Le Petit Larousse illustré (rédaction en 1953, la même année que le Festival d'Angers) et il y de réédition en réédition, une carrière d'écrivain très finement analysée¹⁰. Sont étudiées aussi sur deux dictionnaires importants les citations de l'œuvre de Camus. N'y a-t-il pas risque alors d'une simplification des enjeux d'une œuvre dans la sélection des sentiers balisés où elle doit se déployer ? Ce sont bien les questions que posent Emmanuel Fraisse :

« Le grand écrivain, celui que la critique, les institutions littéraires et l'école ont consacré est-il condamné à être victime de ce succès de masse ? Connus, trop connus : les succès les plus éclatants d'un auteur sont-ils voués à apparaître à la longue comme des monuments bien fastidieux à visiter ? La banalisation et l'usure sont-elles les inéluctables conséquences du processus de classicisation ? Voilà autant de questions que la trajectoire et la place de Camus en France posent avec une acuité toute particulière¹¹. »

Danger il y a, effectivement. Mais l'on peut dire que Camus n'a pas sombré dans les oubliettes, comme tant d'écrivains de talent du passé, grâce à cette lecture « populaire ». « Populaire », elle l'est aussi au sens où même si on ne l'a pas vraiment lue, on le cite fréquemment. Cette œuvre est un réservoir de citations... Le travail a été fait : Camus est un des contemporains le plus cité pour ses formules et belles pensées dans le dictionnaire... Séisme à Haïti ? ... une phrase de Camus. Souhaits de bonne année ? et une petite citation de Camus se glisse... Révolutions arabes... Camus l'avait prédit (sic). Oui Camus est présent éditorialement, télévisuellement. Peu importe que les productions ne soient pas toujours de

⁹ E. Fraisse, art. cit., p. 292. Cf. l'éditorial de Michel De Jaeghere au *Hors-série du Figaro* de janvier-février 2011 : « Il ressemblait à Humphrey Bogart. Le col de son manteau relevé, la cigarette au bec, le regard grave et un demi-sourire aux lèvres, on jurerait avoir croisé sa silhouette dans un film en noir et blanc des années cinquante, battant le pavé aux côtés de Jeanne Moreau et de Maurice Ronet. », p. 3.

¹⁰ Jean Pruvost, « La représentation dictionnaire d'Albert Camus », in *Albert Camus et les écritures du XX^es.*, op. cit., pp. 256-282.

¹¹ E. Fraisse, art. cit., p. 282.

qualité, son nom est, en lui-même, une référence. Que dire alors du cinquantenaire, phénomène médiatique à analyser, entre confirmation de consécration et patrimonialisation ?

On décèle quelques dominantes dans les analyses de sa création et de ses interventions, choisies et répétées un peu partout. On a affaire à un écrivain « lissé » : tout ce qui fâche ou fâcherait est passé sous silence¹². Le débat est évité comme s'il allait entamer son image et faire obstacle à une transmission dont le but n'est pas d'introduire à la richesse d'une œuvre mais de servir à une certaine idée de la France, de la nation, des valeurs qu'elle est censée défendre. Pour prendre un exemple hors de France, ces thématiques minimales et généralisantes sont données dans *Le Devoir* de Montréal des 25 et 26 septembre 2010, dans un « Cahier Culture » intitulé « Camus cinquante ans plus tard », consacré à Camus. Michel Bélair écrit dans l'éditorial qui commence comme une chanson : « La vie, la mort, l'absurde, le soleil et la mer aussi. Avec l'homme en plein centre, révolté, engagé contre l'injustice et les inégalités sociales. Voilà ce qu'on retient en général de l'œuvre d'Albert Camus, un demi-siècle après sa disparition tragique¹³. »

Quand on lit attentivement les différents commentaires sur l'œuvre de Camus aujourd'hui – et ils sont innombrables –, on peut trouver des positions critiques et argumentées diversifiées qui en proposent une perception plus complexe mais ce ne sont pas celles qui atteignent le grand public, sauf les plus autorisées. Autorisées par qui ? C'est là qu'intervient la distinction à faire entre l'érudition contradictoire, complexe et riche autour d'une œuvre dans son entièreté et la patrimonialisation qui sélectionne, choisit et encadre.

D'une œuvre et de sa patrimonialisation

L'effervescence autour du cinquantenaire de l'écrivain est remarquable : chaque commémoration d'écrivains, d'artistes ou d'intellectuels qui ont compté en leur temps peut donner cette même impression. Ce qui est intéressant pour mettre en valeur le processus de patrimonialisation, ce sont les acteurs et instances institutionnelles qui participent à l'effervescence. On ne pourra en évoquer que quelques exemples, tant la matière est abondante. Se greffent donc sur ce fait d'actualité commémorative d'autres intérêts : scientifiques, et surtout éditoriaux pour remettre en vente non seulement les œuvres de l'écrivain célébré mais aussi des études critiques diverses. Cette commémoration est particulièrement visible et apparaît dans une belle unanimité :

*les éditions Laffont-Bouquins sortent un *Dictionnaire Albert Camus*¹⁴ : parmi les contributeurs, on note qu'il n'y a aucun Algérien au sens national du terme ou au sens « ethnique » restrictif ! Il y a par contre des critiques très compétents comme Pierre-Louis Rey et Martine Job-Mathieu, originaires d'Algérie et qui rédigent la plupart des articles sur l'Algérie ou la longeant. Ce choix répond bien à la préoccupation de patrimonialisation qui sélectionne certains points de vue plutôt que d'autres pour faire lire Camus – un dictionnaire sur un écrivain est bien le condensé de ce qu'il faut savoir sur chaque question ou œuvre –, du point de vue national même si l'ambition est une ouverture internationale. La portée de ce dictionnaire sera désormais essentielle dans les lectures publiques, scolaires et universitaires.

* Les éditions Actes Sud, publie un nouvel essai de José Lenzini sur cet aîné admiré, *Les Derniers Jours de la vie d'Albert Camus*¹⁵ sous forme de récit rendant l'écrivain proche et accessible à tous ; de nouvelles biographies sont attendues dont celle annoncée de Michel Onfray.

¹² Le traitement des femmes de sa vie est intéressant à observer : silence, sélection ou au contraire mise en valeur d'un certain donjuanisme qui n'est pas pour déplaire en France lorsqu'il s'agit d'un homme.

¹³ Le dossier précise, p. 5 : « La notoriété de Camus n'a jamais baissé d'un cran ici. » C'est-à-dire au Québec.

¹⁴ Sous la direction de Jeanyves Guérin, 992 p., 65 contributeurs.

¹⁵ Chez Actes Sud, 144 p.

*La presse à vocation culturelle consacre à l'écrivain un dossier ou un Hors-série en l'espace de deux mois : *Le Monde*¹⁶, *Lire*¹⁷, *Le Magazine littéraire*¹⁸, *Le Figaro*¹⁹, *Télérama*²⁰. Il est rare et étonnant de voir une telle pléthore de publications sans aucune dissonance. Je dirai donc que le champ institutionnel littéraire a décidé que Camus revenait comme il le fait pour tous les écrivains qui comptent d'une façon ou d'une autre. Tous ces numéros hors-séries présentent également, outre les informations répétitives ou nouvelles, une très riche iconographie. Si l'on additionne, toutes celles et tous ceux qui écrivent sur Camus lors de ce cinquantenaire, on arrive au chiffre de près de 200 contributeurs. La lecture partagée de Camus est désormais un fait.

*Auparavant, en 2002, la réédition des articles de *Combat* par Jacqueline Lévi-Valensi a permis, d'une part de pouvoir les consulter aisément – tout en leur donnant une cohérence qu'ils n'avaient pas, éparpillés de numéro en numéro – et, d'autre part, d'accumuler le capital symbolique, essentiel dans un processus de patrimonialisation, dont la conclusion de son « Avant-propos » donne un excellent exemple :

« Plus de cinquante ans après leur publication, et bien qu'ils soient intimement liés aux événements historiques de leur temps, dont ils reflètent parfaitement les espoirs et les désillusions, ces articles n'ont rien perdu de leur force ni de leur valeur ; ils nous parlent encore, et ont encore beaucoup à nous dire sur la liberté, la justice, la vérité, la démocratie ; ils semblent parfois avoir été écrits pour nous, pour notre époque, en nous incitant à la lucidité et à la vigilance ; ils témoignent de l'importance et de l'intérêt de l'œuvre de Camus journaliste à *Combat*, et de son étonnante résonance dans la conscience contemporaine.²¹»

*La réédition des œuvres complètes dans la prestigieuse collection de La Pléiade est aussi à la fois fait d'érudition et fait de patrimonialisation. La première édition, sortie en 1962 – deux ans après la disparition de l'écrivain, ce qui est un fait unique dans la collection –, est dû au travail passionné de Roger Quilliot dont la préface de Jean Grenier témoigne, comme il annonce la pérennité de l'œuvre camusienne : « Les milliers de pages qui ont été, sont et seront écrites sur Albert Camus prouvent la profondeur de l'action qu'il a exercée. Elles constituent le témoignage d'une génération et font pressentir l'accord des générations suivantes.²² » Toute cette préface est à lire qui annonce les grands thèmes gravés dans le marbre et participent alors à une consécration.

La seconde édition de ces *Œuvres complètes*, sous ce titre, paraît en 2006, entreprise mise en train par Jacqueline Lévi-Valensi avec un grand nombre de collaborateurs et est, cette fois, pièce maîtresse au dossier de la patrimonialisation, en proposant un redimensionnement

¹⁶ *Le Monde Hors-Série* « Une vie, une œuvre » : « Albert Camus la révolte et la liberté », janvier-février 1960 : avec un avant-propos de Franck Nouchi, un portrait, « un philosophe artiste » par Bernard-Henry Lévy, des rééditions d'hommages, de textes de l'écrivain, un entretien avec J. Guérin et des extraits du dictionnaire, une bibliographie, 122 p.

¹⁷ *Lire*, « Tout sur Camus : Le romancier, le philosophe, le dramaturge, le séducteur », février 2010, pp. 28 à 51. Avec plusieurs contributeurs et un entretien avec André Brink

¹⁸ *Le Magazine littéraire* Hors-série, n°18, janv.-février 2010, « Albert Camus : Une pensée au zénith – Témoignages de Yasmina Khadra, Boualem Sansal, Olivier Todd, Alain Robbe-Grillet, Roger Grenier, Alain Finkielkraut... L'Algérie, le journalisme, l'œuvre littéraire », 98 p. Dans ce numéro, un grand nombre de noms de critiques.

¹⁹ *Le Figaro*, Hors-série, « Camus – L'écriture, la révolte, la nostalgie », janvier 2010, 114 p. De nombreux critiques.

²⁰ *Télérama*, Hors-série, « Camus – Le dernier des justes », conçu par Gilles Heuré, 98 p. Très nombreux participants.

²¹ *Camus à Combat*, Cahiers Albert Camus, éd. établie, présentée et annotée par Jacqueline Lévi-Valensi, Paris, Gallimard, 2002, p. 16.

²² *Albert Camus, Théâtre, Récits, Nouvelles*. Préface par Jean Grenier – Textes établis et annotés par Roger Quilliot, NRF, Bibliothèque de la Pléiade, 1962, p. IX.

du savoir sur l'œuvre camusienne et un autre parcours dans les textes qui suit une chronologie et non une distinction générique.

Il faudrait aussi parler des sites consacrés à l'écrivain, du fonds documentaire d'Aix-en-Provence et du travail accompli par Marcelle Mahasela, des activités de la Société d'études camusiennes et de ses sections à l'étranger, des Rencontres de Lourmarin qui se tiennent régulièrement autour de la figure tutélaire d'Albert Camus et des nombreux colloques sur son œuvre et ses répercussions.

Tout cela constitue un patrimoine dans lequel le geste de patrimonialisation choisit ce qui ne provoque pas débat et contradiction.

La question de la « panthéonisation » de Camus a mis en lumière, une nouvelle fois, la dimension politique de la patrimonialisation. Car pour transformer un écrivain en écrivain patrimonial il faut le « consensualiser » et le lisser. Elle se fait au détriment de deux grandes forces à l'œuvre dans les textes camusiens : la pensée libertaire et la guerre d'Espagne d'une part et la question algérienne d'autre part. Nous ne nous y attarderons pas car cela ouvrirait à un développement trop long²³.

L'idée d'une « panthéonisation » de Camus venue des services de la présidence de la République a déclenché une véritable polémique à la fin de l'année 2009 : parmi les camusiens, ceux qui y étaient favorables étaient de loin les moins nombreux et défendaient l'idée de l'entrée d'un fils de non-nanti dans ce temple de la République. Plus nombreux, les hostiles avançaient divers arguments : la modestie de l'homme et de l'écrivain devait être respectée ; il ne devait pas être l'objet d'une récupération. Quelques avis peuvent être rappelés brièvement parmi les noms les plus connus. Olivier Todd, un de ses biographes, se prononce contre : « Ces mois-ci, on s'apprête à rebarbouiller l'icône. Les prétoriens intellectuels récupérateurs de l'Elysée lancent la grande manœuvre pour, figurez-vous, je vous le jure, le "panthéoniser" ! Camus n'est ni exemplaire ni édifiant. Il permet de réfléchir. Qu'on le lise au lieu de débiter des généralités sans comprendre son parcours. J'aime sa réponse dans une de ses toutes dernières interviews. On lui demandait : "M. Camus, appartenez-vous encore à la gauche ?" "Oui, malgré elle et malgré moi." D'actualité, non ?²⁴ » Jeanyves Guérin réagit à l'annonce d'une possible entrée d'Albert Camus au Panthéon : « S'il est une personnalité qui mériterait de reposer au Panthéon, c'est bien l'écrivain, le penseur, le citoyen qu'est Camus. Mais pas du Panthéon que nous connaissons, d'un Panthéon idéal où il rejoindrait non seulement Zola, Jaurès et Malraux, mais aussi de Gaulle, Mendès France, Manouchian, Baudelaire, Proust, Beckett...

²³ cf. l'article de Jean-Pierre Barou, « Albert Camus passé au savon de Marseille », *Libération* du 9 juillet 2009. A propos du choix de Camus comme « figure tutélaire » de Marseille capitale européenne 2013 : « Ceux qui ont vingt ans aujourd'hui et qui le découvriront auront-ils accès à Camus lui-même, ou à son contraire : une sorte de savon de Marseille, un écrivain aseptisé qui lave plus propre ? [...] Depuis longtemps déjà on bâillonne la vérité : Camus avait les anars dans la peau. » Il signale que n'est pas invité à Marseille « Lou Marin, pseudonyme du libertaire non-violent allemand à qui l'on doit d'avoir enfin rassemblé en volume tous les écrits libertaires de l'écrivain, de Paris à Montevideo, de Rome à Madrid occupée par les franquistes. » (*Albert Camus et les libertaires (1948-1960)*, écrits rassemblés et présentés par Lou Marin, Egrégories éditions, 2008.) Lire aussi Lou Marin, *Camus et sa critique libertaire de la violence*, Montpellier, Indigène éditions, 2010, 24 p. Cf sur Camus et la guerre d'Espagne, les travaux d'Hélène Rufat de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone.

Pour Camus et la question algérienne, cf. différents articles et études de C. Chaulet Achour dont *Albert Camus et l'Algérie*, Alger, éd. Barzakh, 2004. Cf. aussi dans le n° Hors-série de *Télérama*, l'article d'Akram Belkaïd et l'entretien avec Benjamin Stora.

²⁴ O. Todd, « Il faut garder Camus vivant. Il permet de réfléchir » Propos recueillis par Josyane Savigneau, *Le Monde* du 20-11-2009. [<http://medias.lemonde.fr/mmpub/img/let/a.gif>]

Camus avait choisi d'être enterré à Lourmarin, dans le village qui l'avait accueilli, loin de Paris, de ses palais et de ses élites. Qu'on l'y laisse²⁵.

L'idée lui aurait sans doute déplu. L'initiative, de toute façon, est lancée trop tôt ou trop tard. On l'imagine lancée par Mendès France, Rocard ou Jospin qui, mieux que Sarkozy, méritaient de présider aux destinées de la France. Imagine-t-on Sarkozy lisant un discours à la gloire de Camus rédigé par Guaino...²⁶»

Michel Onfray, enfin, dans une « Lettre ouverte au Président sur la panthéonisation d'un philosophe »²⁷, apporte, à l'aide d'une rhétorique recherchée et assez maniérée, ses arguments en commençant par une reprise de la chanson écrite par Boris Vian, « Le Déserteur » et interprétée par Mouloudji en 1954. Il concède que Camus mérite cette place dans ce temple au fronton duquel sont inscrites ces paroles : « Aux Grands Hommes, la Patrie reconnaissante. » Il rappelle les étapes de sa vie telles qu'il les interprète :

« De fait, pendant sa trop courte vie il a traversé l'histoire sans jamais commettre d'erreurs : il n'a jamais, bien sûr, commis celle d'une proximité intellectuelle avec Vichy. Mieux : désireux de s'engager pour combattre l'occupant, mais refusé deux fois pour raisons de santé, il s'est tout de même illustré dans la résistance, ce qui ne fut pas le cas de tous ses compagnons philosophes. De même, il ne fut pas non plus de ceux qui critiquaient la liberté à l'ouest pour l'estimer totale à l'est : il ne se commit jamais avec les régimes soviétiques ou avec le maoïsme. Camus fut l'opposant de toutes les terreurs, de toutes les peines de mort, de tous les assassinats politiques, de tous les totalitarismes, et ne fit pas exception pour justifier les guillotines, les meurtres, les attentats ou les camps qui auraient servi ses idées. Pour cela, il fut bien un grand homme quand tant d'autres se révélèrent si petits. »

La Lettre démonte peu à peu tout ce qui oppose Camus au Président de la République, situant bien la patrimonialisation comme acte politique et la panthéonisation comme geste du pouvoir en place, pour conclure : « Camus ne mérite pas ça. Montrez-nous donc que votre lecture du philosophe n'aura pas été opportuniste, autrement dit, qu'elle aura produit des effets dans votre vie, donc dans la nôtre. Si vous aimez autant Camus que ça, devenez camusien. »

La patrimonialisation s'appuie sur le « classicisme » d'une œuvre sans s'y réduire

Si le patrimoine, au sens précis du terme est un bien que l'on hérite de ses ascendants, un bien transmis par les ancêtres, les œuvres littéraires des écrivains français font partie, qu'elles soient connues ou non, du patrimoine littéraire français.

La Convention de 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, définit le patrimoine culturel immatériel en termes plus abstraits comme étant les pratiques, représentations, expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que des communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Le patrimoine est donc transmis de génération en génération ; il constitue une mémoire collective.

²⁵ Dans le même ordre d'idées, on lira avec intérêt la « prière » de Jean-Claude Xuereb, lui-même poète, né en Algérie (novembre 2009) : « Prière sur la tombe d'Albert Camus à Lourmarin

A René Char

S'il vous plaît, qu'aucun bruit discordant ne vienne troubler le chant profond des jours et des nuits, du soleil et des orages, des cigales ou des grillons, dans « l'éternité de Lourmarin », sous le dôme d'un ciel de Provence si proche de celui de sa terre natale.

Ici fleurissent en liberté l'aspic et les genêts. L'air et la lumière y vibrent plus salubres et salutaires que dans la pénombre des voûtes empierrées où pourrissent les lichens de la vanité et de la grandiloquence.

L'enfant de Belcourt vous en saura gré. »

²⁶ J. Guérin, pour BibliObs.com, Propos recueillis par Grégoire Leménager.

²⁷ Lettre publiée ans *Le Monde*, 25 novembre 2009. Reprise dans le *Hors-série* consacré à Camus, p. 93 à 96.

Le processus de patrimonialisation lui, voit l'intervention de l'Etat à travers ses instances les plus hautes et à travers ses institutions. Il est acte de reconnaissance plus qu'acte de connaissance. La transmission, celle qu'on entend promouvoir est au centre de ce processus et hiérarchise les données et les interprète. Avec ce qui précède, on se rend bien compte que le processus de consécration de Camus alimente sa patrimonialisation mais n'est pas son équivalence et que ce processus pose encore problème, crée des tensions et force le débat, ce qui prouve que l'œuvre est encore active – en particulier du côté des occultations dont elle est l'objet et que nous avons brièvement évoquées.

Comme tout écrivain né hors de France et ayant eu un rapport fort avec sa terre d'origine, Camus « procure (...) un sentiment d'identité et de continuité »²⁸ à une autre communauté nationale que la communauté nationale française. Et ainsi, si l'œuvre de Camus est, sans conteste, bien partie intégrante de la littérature française, elle appartient à deux patrimoines, le patrimoine français et le patrimoine algérien. Cette question algérienne – puisque c'est autour d'elle que j'ai le plus publié à propos de Camus –, est, actuellement, soit tue, soit traitée uniquement sous la luminosité méditerranéenne, le romarin et l'absinthe. Elle commence à être thématifiée dans le sens d'un Camus, contempteur de la colonisation et lucide sur l'avenir des pays arabes. Il y aurait à argumenter sur ces interprétations qui surviennent au moment du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie et du débat autour du printemps arabe et du modèle démocratique. Avec *Noces* mais surtout *L'Etranger*, Camus se démarque de la littérature habituelle de la colonie algérienne qui était essentiellement une littérature de propagande à la gloire de la population française en Algérie et de la colonisation ou une littérature de voyage et de l'exotisme. Il dépasse tout cela en inscrivant dans des références dites universelles, c'est-à-dire celles de la civilisation occidentale, une œuvre pétrie d'Algérie mais qui la masque par le détour et le symbole du conflit de la source qui apparaît plus comme un conflit existentiel que comme un conflit à ancrage socio-politique.

Quoiqu'il en soit, que faire d'un tel écrivain si on le réduit à quelques propositions ni justes, ni fausses mais schématiques et qui enlèvent à la portée de son œuvre tout son dynamisme. Un très bel exemple du geste patrimonial, réduisant « Les grands écrivains français » à leur formule la plus passe partout : dans la collection des Mini Larousse, le petit volume – très bien présenté et illustré, léger et pratique pour le transport –, *Les grands écrivains français – De Rabelais à Camus* où, pour donner les connaissances de base au grand public, Camus est, en 2011, un des 18 écrivains sélectionnés depuis la Renaissance ; la pique de rappel, pour retourner vers son œuvre, est de cinq pages²⁹. Le chapeau sélectionne caractéristiques de l'intellectuel et faits marquants :

« Homme de théâtre, journaliste, romancier et philosophe, Albert Camus a traduit dans son œuvre le sentiment de l'absurdité du destin humain né du choc de la Seconde Guerre mondiale. Il reçut le prix Nobel en 1957. »

Mémoire culturelle, nationale ou internationale, patrimoine, patrimonialisation, le cas de Camus est passionnant pour poursuivre la réflexion.

²⁸ Expressions utilisées par la convention de l'UNESCO pour le patrimoine immatériel.

²⁹ Information « objective » puisque les notices sont sans nom d'auteur.